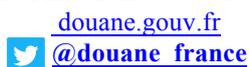


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication



11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 23 août 2017

De la drogue découverte dans un convoi exceptionnel par les douaniers d'Hendaye

Le 15 août, les douaniers d'Hendaye ont saisi 30,5 kg de cocaïne et 56 kg d'herbe dans un fourgon circulant seul et comportant l'inscription « Convoi exceptionnel » à l'avant et à l'arrière du véhicule, en langue française et espagnole. Un procédé « original » pour camoufler un transport de stupéfiants et qui sort des moyens de dissimulation « habituellement » découverts par les douaniers. La prise est estimée à 2,4 millions d'euros sur le marché illicite de la revente des stupéfiants.

C'est vers six heures du matin que les agents des douanes arrêtent ce fourgon immatriculé en Espagne pour le contrôler. Le chauffeur, un homme de nationalité néerlandaise résidant en Espagne, âgé de 45 ans, indique revenir de Malaga, se rendre aux Pays-Bas et ne rien avoir à déclarer au service des douanes. A l'arrière de la camionnette, sont pourtant découverts quatre grands sacs transparents renfermant de l'herbe de cannabis. Le fourgon est ramené au siège de l'unité où un contrôle plus approfondi permet de découvrir quatre caissons en bois dissimulés sous un matelas et renfermant des paquets de cocaïne.

Le conducteur a été remis aux services de police à l'issue de la procédure douanière sur instruction du Parquet de Bayonne.

En 2016, la douane française a saisi 83,4 tonnes de drogues. Le cannabis et la cocaïne sont les stupéfiants saisis majoritairement. Les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté de 34 % par rapport à 2015, se portant à 11,74 tonnes. Les saisies de résine de cannabis restent stables avec 52,7 tonnes (54,6 t en 2015). 11,7 tonnes de cocaïne ont été interceptées. C'est le 2e meilleur résultat de ces 25 dernières années pour la douane française.

POUR ALLER PLUS LOIN

• **Site internet de la douane** : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a13425-de-la-droque-decouverte-dans-un-convoi-exceptionnel-par-les-douaniers-d-hendaye>

• **Les photos la saisie** : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/p1L338>

Crédit images : Douane française

Contact Presse :

Direction des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr